

GUATEMALA

Date des élections: 3 novembre 1985

But de la consultation

Renouvellement de tous les membres du Parlement prévu par la Constitution de 1985*.

Caractéristiques du Parlement

Aux termes de la Constitution de 1985, le Parlement monocaméral du Guatemala, le Congrès, se compose de 100 membres élus pour 5 ans. Les députés sont reéligibles une seule fois après un intervalle d'une législature.

Système électoral

Sont électeurs tous les citoyens guatémaltèques âgés de 18 ans accomplis et inscrits sur les listes électorales, à l'exception des personnes qui ne bénéficient pas pleinement de leurs droits civils ainsi que des membres des forces armées et de police.

Le vote est obligatoire pour tous les citoyens, cette règle comportant certaines exceptions. L'abstention est punie d'une amende.

Est éligible au Congrès tout électeur instruit présenté par un parti politique légalement enregistré. Sont inéligibles, entre autres, les proches parents du Président et du vice-Président de la République, les fonctionnaires, les titulaires de certaines charges publiques, les membres du Tribunal électoral suprême et de la Cour des comptes, les personnes bénéficiant d'un contrat d'Etat et celles reconnues coupables de crime.

Sur les 100 sièges du Congrès, 75 sont pourvus par scrutin direct au niveau des 23 circonscriptions et 25 par scrutin proportionnel de liste nationale. Dans le deuxième cas, la répartition des sièges s'effectue selon la méthode d'Hondt.

Dans chaque circonscription, un suppléant est élu en même temps que le titulaire, auquel il est fait appel en cas de vacance de siège en cours de législature.

* Voir section *Evolution parlementaire*, p. 8.

Considérations générales et déroulement de la consultation

Initialement prévues pour juillet 1985, les élections générales avaient dû être reportées du fait d'un retard dans la rédaction de la nouvelle Constitution par l'Assemblée nationale constituante désignée le 1^{er} juillet 1984*.

Le scrutin a eu lieu en même temps que l'élection présidentielle et les élections municipales. Les principaux candidats à la présidence étaient MM. Mario Vinicio Cerezo Arévalo, du Parti démocrate-chrétien centriste (PDCG), et Jorge Carpio Nicolle, de l'Union du centre national (UCN), parti conservateur modéré. En tout, 14 partis et 8 candidats à la présidence étaient en lice. Les problèmes économiques (inflation, chômage, etc.), les droits de l'homme et les moyens de faire face à l'activité soutenue de la guérilla gauchiste constituaient les principaux thèmes de la campagne électorale.

Alors qu'il a fallu procéder à un deuxième tour de scrutin le 8 décembre pour départager les candidats à la présidence, le PDCG a d'emblée remporté la majorité absolue des sièges du Congrès le jour du scrutin. M. Cerezo a été investi des pouvoirs de Chef d'Etat le 14 janvier 1986, mettant ainsi fin au régime militaire. La prestation de serment du nouveau Cabinet et la séance inaugurale du Congrès ont eu lieu le même jour.

* Voir *Chronique des élections et de l'évolution parlementaires XVIII (1983-1984)*, pp. 9-10.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges
au Congrès

Nombre d'électeurs inscrits	2 765 116	
Votants	2 235 502	(80,8%)
Bulletins blancs ou nuls	34 657	
Suffrages valablement exprimés	2 200 845	

Formation politique	% de suffrages obtenus	Nombre de sièges
Parti démocrate-chrétien (PDCG).	38,7	51
Union du centre national (UCN)	20,2	22
Parti révolutionnaire (PR) - Parti démocratique de coopération na- tionale (PDCN).	13,8	11
Mouvement de libération nationale (MLN).	6,3	6
Parti institutionnel démocratique (PID).	6,3	6
Centrale authentique nationaliste (CAN).	6,3	1
Parti socialiste démocratique (PSD).	3,4	2
Parti du renouveau nationaliste (PRN).	3,2	1
Front anticommuniste (PUA)	1,8	—
		100

2. Répartition des députés par catégories professionnelles

Avocats33
Enseignants15
Commerçants11
Médecins9
Agriculteurs6
Industriels5
Politiciens4
Divers17
	KKT

3. Répartition des députés suivant le sexe

Hommes.	95
Femmes.	<u>5</u>
	100

4. Répartition des députés par classes d'âge

18-30 ans.	5
31-60 ».	88
61-80 ».	<u>7</u>
	100